

Commission : Sommet UE, Méditerranée /Moyen Orient

Problématique : Comment relancer une coopération transméditerranéenne/Moyen-Orient profitable ?

Auteur : Italie

L'Italie est une démocratie parlementaire fondée en 1948. Mme Georgia Melloni dirige actuellement le pays à la suite de sa victoire électorale en 2022 à la tête du parti « Fratelli d'Italia ». Elle a basé son succès électoral sur une prise de position forte par rapport à des sujets tels que l'immigration où par rapport à l'adhésion à l'Union Européenne, démontrant la tendance de plus en plus eurosceptique qui traverse la société italienne. Celle-ci est due au manque de solidarité de la part des autres états membres éprouvée au début de la crise du covid 19 et depuis 2015 avec la crise des réfugiés en méditerranée centrale.

Malgré tout, dans les faits, l'Italie continue d'être un membre actif et important de l'UE. En effet, en plus d'être un membre fondateur de la CEE lors des traités de Rome en 1957, l'Italie après avoir longtemps bénéficié de l'aide européenne, notamment pour réduire le fossé économique entre le Nord de l'Italie et le sud, est actuellement le troisième plus gros contributeur au budget européen.

De plus, étant donné sa géographie, et historiquement, l'Italie occupe une position centrale et prédominante en méditerranée. Elle entretient des liens culturels et économiques forts avec les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

La question centrale que l'Italie aimerait développer lors de ce sommet qui offre des possibilités de coopération uniques sera la suivante : comment renforcer les liens entre UE et pays tiers de l'espace méditerranéen pour stabiliser cette zone géographique tout en évitant d'importer l'instabilité sur le sol européen ?

Cette réflexion et cette coopération doit s'étendre sur plusieurs terrains : sociaux, économiques et politiques ; qui sont interdépendants.

Tout d'abord, pour l'Italie et pour l'UE, l'espace méditerranéen revêt une importance économique. En effet, dans le cas de l'Italie, le pays produit 80 % de son électricité à partir d'hydrocarbures dont la plus grosse partie est importée du Moyen Orient, sous forme de pétrole et de gaz naturel liquéfié. De plus en raison de la guerre en Ukraine et des sanctions économiques contre la Russie, cette part d'importation est appelée à augmenter. Les importations se font par pipelines qui viennent de Tunisie et de Libye mais aussi de Turquie. Une partie non négligeable arrive également par voie maritime au travers des détroits d'Ormuz, de Bab el Mandeb et du canal de Suez. IL est donc vital pour l'économie italienne que ces espaces sensibles restent ouverts au commerce international. Ce sera un des objectifs principaux de la délégation italienne que de renforcer la présence militaire pour assurer la sécurité des transports alors que le transit par le canal de suez a baissé de 50% depuis l'invasion de Gaza.

Ensuite il est urgent pour l'Italie et pour l'Europe de viser à établir un certain contrôle sur les flux humains en méditerranée. En 2023 ce sont environ 150 000 réfugiés qui sont arrivés en Italie principalement par voie maritime. Cela en fait donc l'un des principaux pays d'accueil en Europe. Malgré la signature des accords de Malte ou le nouveau pacte sur la migration et l'asile publiée par la commission en 2022, la solidarité et les mécanismes de répartitions qui ne fonctionnent qu'à moitié laissent l'Italie dans une situation intenable devant l'afflux grandissant de réfugiés. Ainsi fin 2023 le gouvernement a décidé de bloquer l'accès de ses ports à certains bateaux ayant secouru des migrants en mer.

Cette situation d'afflux non contrôlé mène inévitablement à une mauvaise gestion des nouvelles arrivées et dans certains cas d'une mauvaise intégration qui peuvent mener dans certains cas à des radicalisation isolées, créant des menaces terroristes sur le sol européen. Ces radicalisations sont provoquées et soutenues par des organisations islamiques extrémistes telle que Daech où l'état islamique qui menacent tout une partie du moyen orient mais aussi les grandes villes européennes. Les attentats récents à Moscou montrent que cette menace des groupes extrémistes n'a pas été éradiquée malgré la présence de militaires européens et notamment italiens sur le terrain dans le nord de l'Irak avec l'opération « inherent resolve » depuis 2014. Il est donc fondamental de repenser avec les états méditerranéens à une stratégie harmonisée et commune de coopération pour la lutte contre le terrorisme.

Finalement, principalement dans une optique d'éviter une aggravation des conflits entre les différents états de la région, il semble important d'établir un cadre commun pour la gestion régionale des ressources en eau. En effet avec le réchauffement climatique il devient urgent de trouver un terrain d'entente sur cette thématique, et une répartition égale et contrôlée de l'eau. Le cas échéant cela pourrait créer un nouveau flux de « réfugiés climatiques » vers l'Italie dont la moitié sud est déjà en stress hydrique important.

Ces différentes problématiques ne sont pas récentes et font partie des enjeux régionaux depuis plusieurs années déjà. Plusieurs mécanismes sont déjà en place et il s'agit principalement des les harmoniser, mais aussi d'apporter une vision à long terme pour l'espace transméditerranéen.

L'Italie a déjà commencée à élaborer des solutions pour contrer l'immigration illégale. Outre la gestion européenne du problème avec une solidarité qui devrait être imposée aux états membres, et avec la simplification et l'harmonisation des procédures d'octroi de visa à l'échelle européenne, l'Italie tente de combattre le phénomène par une augmentation significative de ses quotas d'immigration légale. Pour l'année 2024 le quota a été placé à 120 000 visas qui pourraient être attribuées à des travailleurs, où des familles étrangères. En 3 ans l'objectif est de délivrer 452 000 visas de séjour principalement pour des raisons de travail. Cela pourrait faire l'objet d'une stratégie plus large au niveau des pays européens, avec une immigration légale qui augmenterait mais qui serait malgré tout contrôlée et qui encouragerait sans doute les aspirants à un titre de séjours en Italie à privilégier la voie légale. Du point de vue des réfugiés ayant besoin d'une protection internationale, l'Italie explore la méthode des « couloirs humanitaires », qui bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts pourrait éventuellement servir de référence au niveau européen. En effet, celle-ci, en favorisant la coopération entre autorités gouvernementale, ONG et organisations d'accueil, et autorités régionales, permet une intégration plus individuelle et mieux répartie des réfugiés même si les capacités d'accueil restent pour l'instant très limitées.

Dans le cadre de l'immigration légale, l'Europe a déjà développé des initiatives prometteuses telle que la « carte bleue » octroyée à des immigrants hautement qualifiés. Où encore l'adoption du principe de la migration circulaire par l'UE ce qui se révèle très intéressant dans le cadre transméditerranéen. En effet, ce principe développe l'idée de former des étrangers pour des emplois qualifiés au sein de l'UE. Ils pourraient ensuite mettre leur compétence au service de leurs pays d'origine, et y favoriseraient l'implantation de firmes transnationales européennes, ce qui permettrait de développer l'économie de ces pays. Ce principe, en instaurant des liens plus étroits de l'UE avec les pays les plus proche, permettrait de renforcer et de diversifier l'économie du pourtour méditerranéen tout en introduisant une dynamique d'échanges culturels nord-sud. Cette politique se couplerait alors avec des aides financières au développement, et une collaboration dans les domaines de l'éducation ou encore de la recherche. L'Italie a d'ailleurs déjà montré la voie dans cette matière avec le lancement en 2024 de son plan « Mattei ». C'est un programme visant à établir sur une durée de 4 an extensible, des liens entre l'Italie et les pays d'Afrique du Nord grâce à des projets concrets communs autour de l'éducation, de l'économie, des enjeux climatique etc...

Pour éviter de voir la menace terroriste s'accroître sur le sol européen, l'Italie met en avant son système de prévention du terrorisme. En effet, celui-ci fonctionne grâce à des procédures d'expulsions simplifiées pour les résidents de pays n'ayant pas la nationalité italienne. Une expulsion du territoire italien est systématique dans le cas où un individu représente une menace terroriste avérée. Cette méthode donne de très bon résultat dans notre pays, qui ne compte aucun attentat terroriste majeur au 21^{ème} siècle. De plus la plupart des radicalisations se font à présent en ligne, il semble donc important de mettre en avant une politique de prévention basée sur la compréhension des réseaux terroristes en ligne, et des relations entre personnes radicalisées. Pour cela l'Italie propose la mise en place d'une base de données méditerranéenne et européenne pour conserver des traces des personnes suspectes, et éviter qu'ils ne disparaissent en changeant de pays.

En conclusion, l'Italie aimerait, lors de se sommet, adopter des mesures ambitieuses et concrètes qui régleraient à long terme les différentes problématiques méditerranéennes, et transformeraient la région en véritable zone d'échange et de stabilité économique.